

Quelle morale pour l'école? Le débat sur l'éducation à la citoyenneté en Espagne¹

Dr. Mar Grieria
mariadelmar.grieria@uab.cat
Universitat Autònoma de Barcelona

La question de l'instruction morale à l'école a constitué, et constitue encore, l'un des sujets les plus polémiques dans le système éducatif espagnol. Il en est ainsi depuis les orageuses discussions, passées et actuelles, visant à déterminer et à trouver un commun accord sur le fait de savoir à qui revient la responsabilité légitime de l'instruction morale des élèves en milieu scolaire. Dans cette querelle, l'Église catholique joue un rôle clé. En Espagne, l'éducation morale et religieuse, et principalement l'enseignement de la religion catholique, est étroitement liée au curriculum éducatif. À l'époque de la dictature franquiste, la religion catholique s'est imposée comme principale source et référence de la moralité, et la symbiose entre l'éducation morale et religieuse dans le système éducatif était totale et absolue. Sous la démocratie, le rôle de l'Église catholique à l'école a été largement reconsidéré, mais la frontière entre l'éducation morale et l'éducation catholique est encore ambiguë et sujette à une forte polémique (Martínez, Puig et Trilla, 2003 : 83).

Dans le contexte espagnol, l'unique proposition claire d'enseignement à la citoyenneté est celle qui a été émise par le gouvernement du PSOE dirigé par J.L. Zapatero. Elle a consisté à instaurer un cours d'éducation à la citoyenneté qui a été intégré à la Loi organique 2/2006. La création de ce cours a suscité une forte mobilisation de l'Église catholique et une vive polémique dans la sphère publique. L'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement du Parti Populaire fin 2011 a placé en position délicate cette matière, qui a finalement été retirée de la nouvelle Loi d'éducation, connue sous le nom de LOMCE, loi approuvée en novembre 2013. La matière Éducation à la citoyenneté aura donc duré un peu moins de 5 ans et il est difficilement envisageable qu'elle puisse être réimplantée.

L'objectif de cette présentation est d'analyser brièvement les raisons de cet échec de création d'une matière autonome et indépendante concernant l'enseignement d'une morale civique dans le cadre de l'État espagnol. La présentation est structurée en trois grandes parties. Dans un premier temps, j'exposerai brièvement les questions clés permettant de comprendre le contexte espagnol. Dans un deuxième temps, je me centrerai sur l'explication de la proposition d'éducation à la citoyenneté et sur l'opposition qu'elle a générée. En troisième lieu, et en guise de conclusion, j'analyserai les facteurs nous aidant à comprendre l'opposition à cette matière ainsi que son échec.

¹ Une partie de ce texte a été publiée dans M. Grieria, « Les débats concernant l'enseignement des religions à l'école en Espagne », in J.-P. Willaime (ed.) *Le défi de l'enseignement des faits religieux à l'école. Réponses européennes et québécoises*, Paris, Riveneuve (« Actes Académiques »), 2014.

Le contexte espagnol : l'éducation, l'Église et la mémoire du passé

Avant d'aborder le cas espagnol, il est essentiel de préciser d'emblée que les querelles religieuses ont joué un rôle central dans l'histoire du pays. Ce sont notamment les luttes entre les partisans de l'Église et les anticléricaux qui mirent le feu aux poudres du conflit qui vit le jour sous la II^e République et qui se solda par la Guerre civile espagnole. Durant la dictature franquiste, le catholicisme devint une religion d'État et occupa une position de monopole dans la sphère sociale. Le pouvoir politique et le pouvoir religieux avancèrent main dans la main pendant plus de quarante ans : l'Église contribua à légitimer le régime franquiste et, dans le même temps, le gouvernement de la dictature la récompensa en lui octroyant de nombreux privilèges. Dans ce contexte, l'Église catholique jouit d'un monopole presque absolu sur le domaine éducatif (Bartolomé Martínez, 1997 ; Tineo, 1997).

À l'époque de la dictature, dans les écoles, il était obligatoire de suivre une matière intitulée « Formation de l'esprit national », qui inculquait les valeurs du régime franquiste. Il y avait par ailleurs une autre matière nommée « Formation religieuse catholique » à travers laquelle la morale catholique était enseignée. Les deux matières étaient indépendantes mais cohabitaient dans l'espace scolaire.

La transition démocratique marque une nouvelle étape, et la matière « Formation de l'esprit national » disparaît de l'espace scolaire. À l'époque, la majorité des secteurs sociaux s'opposèrent à la création d'une matière d'éthique et/ou de valeurs civiques destinée à tous. La mémoire du rôle endoctrinant de l'État provoqua une forte méfiance envers l'idée d'une « morale publique » quelle qu'elle soit. Cette méfiance a largement perduré jusqu'à aujourd'hui.

De même l'arrivée de la démocratie implique aussi la fin de l'hégémonie du catholicisme en Espagne et l'avènement d'un État démocratique avec une séparation entre l'Église et l'État. La démocratie réduit considérablement le pouvoir de l'Église catholique dans la définition et l'organisation du secteur de l'enseignement (Dietz et al., 2008).

Cependant, les institutions catholiques continuent de jouer un rôle de premier ordre dans le système éducatif espagnol actuel, et ce primordialement à cause de deux questions :

- a) Cette importance de l'Église catholique dans le domaine éducatif espagnol est la conséquence d'une part du fait que tous les établissements d'enseignement en Espagne sont tenus de proposer un cours de religion catholique dans les écoles, comme le stipulent les Accords entre le gouvernement espagnol et le Saint-Siège. Ce cours est considéré comme un cours fondamental dans le programme, même s'il est optionnel pour les élèves. Autrement dit, il s'agit d'un cours qui est proposé obligatoirement par les établissements, mais qui est suivi par les élèves qui le souhaitent. Comme le précisent les Accords, et les interprétations

qui ont été faites de ceux-ci par la suite, il revient au gouvernement espagnol de prendre en charge le financement de cette matière et de recruter les professeurs de religion, même si c'est l'Église catholique qui choisit le corps enseignant² et définit le programme du cours (Griera, 2007).

b) D'autre part, le fait qu'il existe un grand nombre d'écoles confessionnelles dans le système éducatif espagnol contribue aussi à renforcer l'importance de l'Église dans le secteur de l'enseignement. Actuellement, les établissements catholiques d'enseignement maternel, primaire et secondaire comptent 1,4 million d'élèves en Espagne, ce qui représente 19 % du total des élèves, selon les données du Service des statistiques et archives des écoles catholiques. Ce chiffre monte à 21 % des élèves si l'on considère la scolarité obligatoire. Il existe 2635 établissements scolaires catholiques. De plus, parmi ceux-ci, 2445 sont en partie subventionnés. Autrement dit, 92,7 % des établissements scolaires catholiques reçoivent un financement public et ce chiffre atteint 98 % dans le cas de l'enseignement primaire (Consejo General de la Educación Católica, 2010).

Pour comprendre le contexte éducatif espagnol, il est par ailleurs important de tenir compte de l'impact sur le contexte scolaire de la croissance de l'immigration. En peu d'années, une augmentation considérable de la diversité culturelle et religieuse s'est produite dans les écoles. Cette plus grande diversité génère des défis en matière de cohésion sociale et l'intégration des nouveaux venus devient l'un des fers de lance du gouvernement socialiste à son arrivée au pouvoir. L'essor de la pluralité religieuse et la perception de la nécessité du fait qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour garantir la cohésion et la paix sociales dans un panorama divers d'un point de vue religieux et culturel, sont devenus l'un des défis principaux du gouvernement socialiste lors de son arrivée au pouvoir (Dietz, 2008) – un défi qui a aussi produit ses effets dans la sphère éducative et a été décisif au moment de promouvoir l'enseignement des religions minoritaires et de provoquer une remise en question de l'éducation éthico-morale pour la cohabitation citoyenne.

Il est en outre important de souligner le fait que cette croissance de la diversité se produit dans un contexte dans lequel la sécularisation augmente considérablement (Pérez-Agote, 2007 ; Pérez-Agote, 2011) et où l'Église perd son soutien social dans la sphère publique.

La matière d'Éducation à la Citoyenneté

En 2003, peu de temps après les attentats du 11 mars à Madrid, J. L. Zapatero remporte les élections. L'une de ses priorités en arrivant au gouvernement est la création d'une nouvelle Loi d'Éducation capable de refléter les changements sociaux et de faire face aux défis du futur. Dans ce contexte, le gouvernement socialiste envisage d'instituer

² Il est important de souligner que le débat sur les mécanismes de recrutement des professeurs pour le cours de religion catholique a aussi fait l'objet d'une vaste polémique. Voir Cols et al (2008) et Merchan (1997).

pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement en Espagne une matière d'éthique et de valeurs humaines destinée à tous les élèves.

Pour promouvoir cette matière, la justification initiale consistait à invoquer la recommandation du Conseil de l'Europe dans ce domaine, dont on a avancé que la majorité des pays européens tenaient compte, c'est-à-dire que l'on a joué la carte européenne pour défendre la mise en place de cette matière et pouvoir freiner les résistances (à droite comme à gauche) que générait initialement le projet.

Le cours s'intitule « Éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Homme ». Il est approuvé par le Décret royal 1631/2006 qui stipule :

L'Éducation à la citoyenneté a comme objectif de favoriser le développement d'individus libres et intègres au travers du renforcement de l'estime de soi, la dignité personnelle, la liberté et la responsabilité et de participer à la formation de futurs citoyens possédant le libre arbitre, respectueux, participatifs et solidaires et qui connaissent leurs droits, assument leurs devoirs et développent des comportements civiques (BOE 5; 5/1/2007; p. 715).

Le contenu du cours est réglementé par le Décret royal 1513/2006 du 7 décembre sur les contenus élémentaires de l'Enseignement primaire et le Décret royal 1631/2006 du 29 décembre sur les contenus élémentaires de l'Enseignement secondaire obligatoire.

Le cours est structuré par blocs, de la manière suivante :

Enseignement primaire

Bloc 1. Individus et relations interpersonnelles et sociales

Bloc 2. La vie en communauté

Bloc 3. Vivre en société

Dans l'Enseignement secondaire obligatoire (ESO) et le Batxillerat, les blocs suivants ont été conçus :

Bloc 1- Approche respectueuse de la diversité

Bloc 2. Relations interpersonnelles et participation

Bloc 3 Droits et devoirs des citoyens

Bloc 4. Les sociétés démocratiques au XXI^e siècle

Bloc 5. Citoyenneté dans un monde global.

Le cours d'Éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Homme déclenche une polémique féroce dès ses débuts. Dès que le gouvernement annonce sa proposition de créer un cours de ce type, le débat fait rage. Le Parti Populaire prend la tête de l'opposition au niveau politique et dénonce le biais idéologique très prononcé du cours et une volonté affirmée d'endoctriner les enfants.

Nasarre Goicoechea, député du PP, affirme devant le Parlement espagnol :

[...] il existe des limites à ne pas franchir par l'État. Il ne peut pas s'affranchir du principe selon lequel ce sont les parents qui sont responsables au premier chef de l'éducation de leurs enfants et qui ont le droit de décider le type d'éducation qu'ils souhaitent pour leurs enfants, conformément à leurs convictions morales, philosophiques et pédagogiques (DS 264, 2007, p. 13212).

Autrement dit, les détracteurs du projet percevaient le cours comme une violation du droit des parents à choisir l'éducation de leurs enfants. En revanche, pour le gouvernement, le cours se justifiait par le besoin de construire et de défendre une éthique commune qui puisse être la base de la cohabitation dans une société démocratique.

Le conflit a en outre été aggravé par le fait que le cours ne définissait les contenus que de manière très générale et que ces contenus étaient développés de manière plus approfondie dans les manuels de cours publiés par les maisons d'édition. Cela a donné lieu à la publication de manuels très divers, dont certains ont fait l'objet de critiques acerbes en raison de leurs propos sur les familles homosexuelles, l'éducation sexuelle, l'avortement ou la laïcité.

C'est cependant l'Église catholique qui prend la tête des opposants au cours au niveau de la société civile et qui lance une campagne très dure contre sa mise en place. Pour les représentants de la Conférence épiscopale espagnole, le cours viole le droit des parents de choisir la formation morale de leurs enfants et impose une morale laïque à l'ensemble des élèves. Le cours est également perçu comme une initiative s'immisçant sur le terrain de la formation morale et religieuse, considérée comme la propriété de l'Église catholique. Ainsi, le vice-président de la Conférence épiscopale espagnole, Antonio Cañizares affirme même que « les établissements religieux qui décideraient d'enseigner le nouveau cours collaboreront avec le Mal », car selon lui, « le gouvernement était en train d'imposer une formation de la conscience morale à tous les élèves et c'est une chose que le gouvernement d'un État de droit ne peut mener à bien sans aller au-delà de ses propres compétences »³. Les éléments les plus critiqués sont ceux qui font référence à l'éducation sexuelle et à l'existence des différents types de familles (monoparentales, homosexuelles, etc.). Une bonne partie de la polémique a aussi été la conséquence du fait que l'Éducation à la citoyenneté comportait une réduction du nombre d'heures de cours de la religion confessionnelle à l'école (35 heures en secondaire).

L'Église catholique, au travers de la Conférence épiscopale, en appelle à l'objection de conscience des élèves face à ce cours. Plus de 55.000 familles s'inscrivent dans cette démarche, en refusant que leurs enfants assistent aux cours. Il y a aussi plus de 3000 plaintes déposées devant les tribunaux et une forte campagne d'objection de conscience de la part de la Conférence épiscopale espagnole et d'autres organisations catholiques⁴. Le Tribunal suprême leur refuse la possibilité de déclarer l'objection de conscience sur cette question⁵ et certaines familles décident de ne pas accepter cette décision.

L'argumentation des objecteurs de conscience et de ceux qui avaient déposé plainte pour cette question se base sur l'article 27.3 de la Constitution espagnole qui stipule :

³ « Los centros religiosos que impartan la nueva asignatura colaborarán con el mal », *El País*, 26/06/2007.

⁴ Flashes de la Iglesia, « La supresión de la asignatura de Educación para la Ciudadanía recibe el aplauso de organizaciones educativas de otros países » (07/02/12).

⁵ Voir *El País* « El Supremo desarma el boicoteo y obliga a cursar Ciudadanía » (29/01/2009).
[".http://elpais.com/diario/2009/01/29/sociedad/1233183602_850215.html"]. Dernier accès 29/11/2012.

« Les pouvoirs publics garantissent aux parents le droit de donner à leurs enfants la formation religieuse et morale qui est en accord avec leurs propres convictions ».

Une bonne partie des conflits autour de l'éducation morale et religieuse en Espagne ont surgi de désaccords et de malentendus sur l'interprétation de cet article (Canet, Puig et Vilaseca, 2008).

Dans ce contexte il est important de souligner que l'Église catholique n'est pas une institution monolithique (Grace, 2001), mais qu'elle est marquée par une diversité interne. En ce sens, le rôle joué par la FERE-CECA, l'organisation patronale des établissements d'enseignement catholiques, qui a des positions légèrement différentes de celles de la Conférence épiscopale espagnole, est emblématique de cette diversité. Ainsi, malgré l'animosité de la Conférence envers l'Éducation à la citoyenneté, la FERE-CECA négocie le projet avec le gouvernement espagnol sans s'y opposer. Le secrétaire de l'organisation a en effet tenu les propos suivants en défense de la matière :

On entend des déclarations caractérisées par un intérêt politique certain et il serait bon de séparer l'éducation de la politique. Ne serions-nous donc pas capables d'arriver à proposer des contenus et des aspects moraux qui nous seraient communs à tous ?⁶

Par conséquent, il convient de souligner que les tensions n'existent pas seulement entre le gouvernement et l'Église, mais aussi au sein même du catholicisme espagnol.

La matière a en outre généré un tollé au niveau international : une plainte est déposée auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) à Strasbourg, le conflit est également porté devant le Parlement européen et une plainte est déposée au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève.

Finalement, en 2011, l'arrivée au pouvoir du parti conservateur – le PP –, modifie la donne. L'approbation d'une nouvelle Loi d'éducation, la LOMCE, élimine la matière d'Éducation à la citoyenneté des programmes éducatifs. En outre, la LOMCE donne plus de poids dans le programme éducatif à la matière de religion catholique, qu'elle convertit en matière évaluable, et elle crée une matière d'éthique alternative à la religion. Par conséquent, il se produit actuellement dans le système espagnol une division entre les étudiants qui (a) choisissent religion catholique, (b) ceux qui choisissent islam, protestantisme ou judaïsme (Lorenzo, 2004 ; Griera, 2007 ; Seglers, 2004 ; Tarres et Roson, 2008) et (c) ceux qui choisissent éthique. L'idée d'une matière d'éthique civique obligatoire et commune pour tous les élèves a disparu.

Notes finales : les raisons de l'échec de l'Éducation à la citoyenneté

Pour comprendre l'échec de l'éducation à la citoyenneté en Espagne il convient de prendre en considération les facteurs suivants :

⁶ Voir El confidencial « Manuel de Castro, secretario de la FERE: 'La Educación para la Ciudadanía no es un catecismo socialista' » (11/07/2007).

- En premier lieu, il est important de constater que le monde éducatif constituait, et constitue encore, l'un des points d'achoppement entre la gauche et la droite en Espagne. C'est dans la sphère éducative que l'opposition entre les deux partis majoritaires (PP et PSOE) a été la plus rude sous la démocratie (Calero et Bonal, 1999). Cette lutte constante entre les deux partis a fait naître un climat d'instabilité et de crispation presque permanent, ce qui a rendu difficile le dialogue serein et raisonné autour des questions d'éducation. Une preuve évidente de cette instabilité est le fait que, depuis la transition démocratique, il y a eu plus de six lois générales sur l'éducation. Une nouvelle loi a en effet vu le jour pratiquement lors de chaque changement de gouvernement. Les principales polémiques entre la droite et la gauche ont souvent tourné autour des questions religieuses (Bonal, 2000 ; Seglers, 2004).
- En deuxième lieu, on doit souligner le fait qu'une repolitisation de la religion s'est produite. Ces dernières années, on a observé une croissance très importante des lobbys de pression de l'Église catholique, qui arborent une stratégie de mobilisation très active dans la sphère publique. Il s'agit d'une repolitisation du catholicisme le plus conservateur, qui lance des campagnes dans le style de la droite religieuse nord-américaine. L'éducation, l'avortement et le mariage homosexuel en ont constitué les principaux fers de lance.
- En troisième lieu, il faut rappeler qu'une bonne partie de l'Église catholique n'est pas d'accord avec la stratégie des secteurs les plus conservateurs. Néanmoins, ces secteurs plus progressistes ou conciliateurs rencontrent beaucoup de difficultés pour faire entendre leur voix. Ainsi, les organisations catholiques qui prennent directement part à la formation des étudiants, c'est-à-dire principalement les ordres religieux⁷, optent majoritairement pour des positions de conciliation qui rendent réalisable la tâche de l'Église dans le nouveau contexte social. Dans le même temps, les hiérarchies continuent de miser sur le modèle de transmission de la foi qui soit le plus proche possible des schémas traditionnels. D'une certaine manière, il est manifeste qu'il existe une fragmentation des institutions catholiques et une diversification de leurs stratégies d'adaptation dans une société séculière et diversifiée. Ce sont toutefois les plus conservateurs qui obtiennent le retentissement social et l'impact politique les plus conséquents.
- En quatrième lieu, l'absence de position commune au sein de la gauche et dans les secteurs les plus progressistes autour de l'éducation à la citoyenneté fragilise d'autant la proposition. Le souvenir de l'éducation franquiste et de la matière « Formation de l'esprit national » génère une méfiance étendue envers la volonté d'impulser une morale publique commune à tous.

⁷ Ce n'est pas un hasard si ce sont encore une fois les ordres religieux qui font preuve d'une opposition plus farouche que leur hiérarchie, car leur situation particulière les rend relativement autonomes par rapport aux critères et à la juridiction de la Conférence épiscopale espagnole (Canet, Puig i Vilaseca, 2008).

Tout ceci se produit en outre dans un contexte de montée de la sécularisation où l'Église catholique perd une grande partie de son prestige et de sa crédibilité. Nous nous trouvons par conséquent face à une matière qui dispose de peu de défenseurs acharnés mais au contraire de détracteurs très bien organisés ayant une grande capacité de mobilisation de l'appareil légal et politique à leur propre bénéfice.

L'idée de promouvoir une morale publique en accord avec les recommandations européennes semble donc pour le moment une chimère difficile à réaliser dans le contexte espagnol.

Bibliographie

- [Acuerdo de cooperación] (1992). Acuerdo de cooperación del Estado Español con la Comisión Islámica de España (Ley 26/1992, de 10 de noviembre, B.O.E., Noviembre 12, 1992).
- [Acuerdo entre el Estado Español y la Santa Sede] (1979). "Acuerdo entre el Estado Español y la Santa Sede sobre Enseñanza y Asuntos Culturales". (Firmado el 3 de enero de 1979 y en vigor desde el 4 de diciembre de 1979), en: Comisión Episcopal de Enseñanza y Catequesis (ed., 2001), Documentación jurídica, académica y pastoral, sobre la enseñanza religiosa escolar y sus profesores: 1990-2000 (Madrid, Edice), pp. 17-21.
- Alencar, J (2012). "Margarita G^a Romero y la enseñanza religiosa evangélica". Protestante Digital [<http://www.protestantedigital.com/ES/Magacin/articulo/4963/Margarita-g-romero-y-la-ensenanza-religiosa>]. Dernier accès le 20/11/2012
- Bartolomé Martínez, B. (1997). *Historia de la acción educadora de la Iglesia en España*. Madrid: Biblioteca de Autores Cristianos.
- Bonal, X. (2000). Interest groups and the state in contemporary Spanish education policy. *Journal of Education Policy*, 15(2), 201-216.
- Calero J., & Bonal, X. (1999). *Política educativa y gasto público en educación: aspectos teóricos y una aplicación al caso español*. Barcelona: Pomares-Corredor.
- Canet, Enric, Puig, Jordi, & Vilaseca, Pere. (2008). *Escola, Religió i Poder*. Barcelona: Viena Edicions.
- Consejo General de la Educación Católica (2010). *La Enseñanza en los Centros Educativos Católicos. Estadística Curso 2009-2010*. Servicio de Estadística y Archivos, Madrid.
- Cols, M, Almansa, N, Ibarz, A, & Jové, R. (2008). Com s' ha de desenvolupar la formació dels futurs mestres de religió catòlica? *Ars Brevis*, (14), 11-45.
- Dietz, G. (2008). La educación religiosa en España: contribución al diálogo intercultural o factor de conflicto entre religiones? *Estudios Sobre las Culturas Contemporáneas*, XIV(28), 11-46.
- El confidencial « Manuel de Castro, secretario de la FERE: "La Educación para la Ciudadanía no es un catecismo socialista" (11/07/2007) [http://www.elconfidencial.com/cache/2007/07/11/73_manuel_castro_secretario_general_educacion_ciudadania_catecismo_socialista.html] Dernier accès 11/11/2012
- El País "Los centros religiosos que impartan la nueva asignatura colaborarán con el mal". El País. 26/06/2007. [http://sociedad.elpais.com/sociedad/2007/06/26/actualidad/1182808804_850215.html]. Dernier accès 29/10/2012
- El País "El Supremo desarma el boicoteo y obliga a cursar Ciudadanía" (29/01/2009). [http://elpais.com/diario/2009/01/29/sociedad/1233183602_850215.html]. Dernier accès 29/10/2012.
- Fernandez Coronado, A. (1995). *Estado y confesiones religiosas: un nuevo modelo de religión : los pactos con las confesiones: Leyes 24,25 y 26 de 1992*. Madrid: Civitas.

- Flashes de la Iglesia “La supresión de la asignatura de Educación para la Ciudadanía recibe el aplauso de organizaciones educativas de otros países” (07/02/12). [http://www.flashesdelaiglesia.es/index.php?option=com_content&view=article&id=2371:la-supresion-de-la-asignatura-de-educacion-para-la-ciudadania-recibe-el-apluso-de-organizaciones-educativas-de-otros-paises&catid=15&Itemid=56]. Dernier accès 10/11/12.
- Fundación Pluralismo y Convivencia (2012). *Enseñanza evangélica en las escuelas*. [http://www.pluralismoyconvivencia.es/recursos_didacticos/fichas/ensenanza_evangelica_en_las_escuelas.html]. Dernier accès le 20/11/2012
- Grace, G. (2001). The state and Catholic schooling in England and Wales: politics, ideology and mission integrity. *Oxford Review of Education*, 27(4), 489–500.
- Griera, M. M. (2007). The education battle: The role of the Catholic Church in the Spanish education system. *International handbook of Catholic education*, 291–310.
- Lorenzo; P et Peña, M.T (2004) “La enseñanza religiosa islámica”, in a. Motilla (ed.), *Los musulmanes en España. Libertad religiosa e identidad cultural*, Madrid, Trotta (2004), pp. 249-279
- Martínez Martín, M., Puig Rovira, J. M., & Trilla, J. (2003). Escuela, profesorado y educación moral. *Teoría de la Educación. Revista Interuniversitaria*, 15, 57-94.
- Merchán, M.A. (1997). Situación jurídica y laboral del profesorado de Religión. *Escuela Española*, 3316, 19-20.
- Ministerio de Educación (2012) Las cifras de la educación en España. Curso 2009-2010 (Edición 2012). [<http://www.mecd.gob.es/horizontales/estadisticas/indicadores-publicaciones-sintesis/cifras-educacion-espana/2012.html>]. Dernier accès 15/11/2012
- Moreras, J (2005). La situation de l'enseignement musulman en Espagne, in Jean-Paul Willaime (Ed.) *Des Maîtres et des Dieux: écoles et religions en Europe*. Paris: Belin, pp. 165–179.
- Oficina de Estadística del Ministerio de Educación (2012) *La enseñanza de la religión. Curso 2009-10. Las cifras de la educación en España. Estadísticas e indicadores*. Madrid.
- Observatorio Andalusi (2012). *Estudio demográfico de la población musulmana*. Madrid: UCIDE.
- Pérez-Agote, Alfonso. (2007). El proceso de secularización en la sociedad española. *Revista CIDOB d'Afers Internacionals, Dimensiones del pluralismo religioso* (77), 65-82.
- Pérez-Agote, A. (2012). *Cambio religioso en España: los avatares de la secularización*. Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas.
- Rozenberg, D. (1996). Minorías religiosas y construcción democrática en España (Del monopolio de la Iglesia a la gestión del pluralismo). *REIS: Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, 245-268.
- Seglers Gómez-Quintero, À. (2004). Religious education in the Spanish school system. *J. Church & St.*, 46, 561.
- Tarrés, S., & Rosón, F. J. (2009). La enseñanza de las religiones minoritarias en la escuela. Análisis del caso de Andalucía. *Ilu. Revista de Ciencias de las Religiones*, 14, 179–197.
- Tineo, P. (1997). Mentalidad cristiana y pensamiento pedagógico de la Iglesia en España. La Jerarquía eclesiástica y la educación. in Bartolomé Martínez (ed.), *Historia de la acción educadora de la iglesia en España* (Biblioteca de Autores Cristianos.). Madrid.